

PRISON BREAK... SAISON 2026

RIEN N'A CHANGÉ !

Dans la nuit du **30 juillet 2026**, une personne détenue est parvenue à **détruire le mur mitoyen de sa cellule afin de rejoindre la cellule voisine**, démontrant, une nouvelle fois, les failles structurelles de notre établissement.

Grâce à la vigilance et au professionnalisme des personnels de nuit, l'individu a été rapidement extrait puis placé au quartier disciplinaire, mettant ainsi un terme à cet incident.

FO Justice adresse ses félicitations aux agents, qui ont une nouvelle fois fait preuve d'un engagement exemplaire.



Le plus surprenant dans cette affaire : **une fois le mur percé, et après avoir rejoint la cellule voisine, les deux personnes détenues ont tout simplement pris le temps de boire un café et de regarder un film ensemble**, comme si de rien n'était. Cette scène, aussi insolite qu'inquiétante, illustre à quel point la sécurité des infrastructures a été mise en échec... une fois de plus.

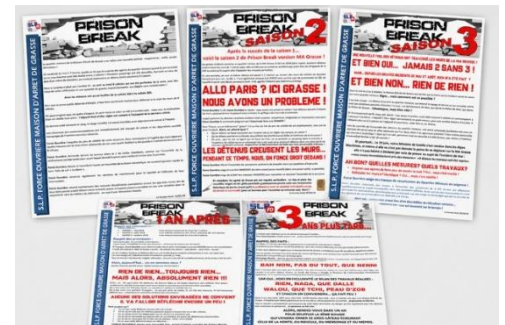
Le détenu concerné **est déjà bien connu de la Maison d'arrêt de Grasse**. Déjà incarcéré dans notre établissement par le passé, **il n'en est pas à son premier incident**. Sa gestion est particulièrement complexe et mobilise régulièrement les équipes.

Ce type d'événement n'est malheureusement pas inédit. En **2018**, et à **3 reprises**, des détenus avaient déjà traversé les murs de plusieurs cellules du

quartier mineurs, puis du quartier disciplinaire. Au total, **13 cellules avaient été perforées en quelques mois**.

FO Justice avait alors multiplié les alertes et dénoncé l'absence de véritables travaux de consolidation. Les expertises se sont succédé, tout comme les promesses, mais les « murs en carton » évoqués par **FO Justice** dès 2018 sont toujours... en carton.

Aujourd'hui, après la multiplication des **livraisons par drones**, l'introduction d'armes en céramique, de téléphones et de produits stupéfiants, on constate et déplore qu'un détenu peut toujours **percer un mur pour passer d'une cellule à une autre**, avec une facilité déconcertante. **C'est la sécurité des agents et des personnes détenues qui est en jeu !**



À cela s'ajoute un **manque d'effectifs chronique** qui épuise les personnels. Les agents enchaînent les **heures supplémentaires** afin d'assurer la continuité du service public, dans des conditions toujours plus difficiles.

FO Justice demande le transfert immédiat de cette personne détenue vers un établissement adapté à son profil.

FO Justice exige également :

- Un plan de sécurisation des infrastructures de l'établissement... 8 ans après, il serait temps !
- Des moyens humains à la hauteur des besoins réels de la Maison d'arrêt de Grasse.

Les personnels ne peuvent plus être les seuls remparts face à des infrastructures défailtantes et à un sous-effectif chronique. Il est temps que l'administration prenne enfin les mesures qui s'imposent.

Adresse du Bureau local : 55, route des Genêts - 06130 GRASSE
Mail : fo.ma-grasse@justice.fr - Tel : 04 92 60 37 97

SLP **FO Justice** MA GRASSE
Le : 31/07/2026